



Comment refuser paiement aux arnaqueurs?

Par **jadeleonne**, le **19/11/2012 à 22:07**

Bonsoir tout le monde,rnrnJ'ai une petite entreprise et comme je n'ai pas beaucoup de clients, alors j'ai choisi de la vendre au lieu de me mettre en difficulté financière.rnLe problème est là : j'ai confié la cession d'entreprise à une agence qui se charge à trouver des acquéreurs pour mon entreprise. Sauf que cette agence n'est pas une agence immobilière mais plutôt une agence de publicité et lors de notre rencontre, ils m'ont réclamé une somme de 6000 euros pour leur "prestation" (annonces sur différents supports), puis encore 14 000 euros 8 jours après la signature de l'acte de vente. Avant de m'engager, je leur expose le problème que je ne peux pas payer ces 6000 euros. L'interlocuteur m'explique donc la possibilité d'étaler le paiement en 3 fois, donc 3 fois 2000 euros. Le premier sera encaissé dès le mandat, le deuxième et le troisième sont notés pour les mois suivants avec toujours une possibilité de décaler les échéances. Et j'ai encore insisté que les deux derniers chèques ne sont pas solvables dans les mois suivants (puisque mon entreprise n'est pas rentable et je ne fais que de perte), et le conseiller a repris le fait que je peux toujours les repousser. Je me suis donc engagée, le premier chèque est encaissé. Bientôt la fin de novembre, et le conseiller m'a rappelé que le deuxième chèque sera bientôt encaissé.rnProblèmes essentiels : Le chèque n'est pas encaissable et il est parfaitement au courant. Aucune preuve pour la publication des annonces. Aucun candidat ne m'a été présenté. En gros, aucune nouvelle mis à part qu'ils m'annoncent que les chèques seront encaissés. Je suis donc embêtée.rnEt à chaque fois quand je les appelle, limite ils m'agressent en me disant : Madame, pour mettre en vente votre entreprise, il nous faut des frais pour la mise en place. (Oui mais 2000 euros sont déjà encaissés et avec 2000 euros vous en avez pas assez?) Oui mais nous allons vous trouver des acquéreurs, il faut compter minimum 5 mois et nous en sommes seulement au premier mois !! (Oui mais pourquoi encaisser déjà tous les chèques?)rnrnSincèrement je ne vois pas pourquoi ils peuvent être aussi malveillants et ils savent très bien que je suis en difficulté financière et préfèrent encore m'arnaquer...rnrnSi quelqu'un parmi vous pourra m'aider à trouver une solution, je vous serais reconnaissante !!

Par **jadeleonne**, le **24/11/2012** à **10:41**

Puis pour préciser c'est le centre de repreneur des affaires, ce sont des gros arnaqueurs, ceux qui veulent vendre leur fond de commerce, vous faites attention.